



ARGUMENTAIRE A PROPOS DE LA SÉCURITÉ

LES ÉVOLUTIONS NÉGATIVES QUE SUBIT LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE TELLE SE REFLÈTENT DANS LE FOOTBALL

Le football est le sport numéro un en Suisse, qu'il s'agisse du nombre de joueurs licenciés (environ 300 000), du nombre de spectateurs neutres et supporters ou de sa présence médiatique – jour après jour, le football constitue un sujet de discussion et de réflexion essentiel pour une grande partie de l'opinion publique. Les gens accordent prioritairement leur attention à ce qui se passe sur les terrains de football, ainsi qu'aux résultats, succès et échecs sportifs des joueurs et des clubs.

Les événements, qui ne sont pas directement liés à l'exercice du sport, suscitent avant tout un grand intérêt lorsqu'ils provoquent l'indignation publique, par exemple dans le cas des problèmes de sécurité dans et autour des stades. Cependant, le football engendre également de nombreux effets économiques et sociaux positifs, dont bénéficient même les personnes qui ne regardent jamais le moindre match.

Un profit économique s'en dégage nettement: une étude a établi que la Raiffeisen Super League avait généré un chiffre d'affaires de 800 millions de francs en 2015, produit une valeur ajoutée brute de 455 millions de francs, créé 3 300 emplois et suscité des recettes fiscales de l'ordre de 42 millions de francs. D'autres effets positifs sont certes plus difficiles à quantifier, mais ils n'en sont pas moins évidents. Ainsi, nul ne peut nier la contribution du football dans la question de l'intégration, de la cohésion sociale, de la promotion de la santé et de la transmission des valeurs.

Ces effets positifs l'emportent largement sur les effets négatifs et sur les coûts engendrés par le soutien en matière d'infrastructures et de sécurité. Il ne s'agit pas pour autant de nier les effets collatéraux négatifs. La SFL s'emploie quotidiennement à renforcer les aspects positifs générés par le football et à contrecarrer les effets secondaires néfastes.

Malheureusement, ces effets collatéraux négatifs ne pourront jamais être totalement éradiqués. L'évolution de la société dans son ensemble se reflète dans le football, le sport de loin le plus populaire de Suisse – même quand les circonstances n'ont rien à voir avec le monde du sport.

LE FOOTBALL ET LES CLUBS SUISSES INVESTISSENT DE L'ARGENT ET DU TEMPS DANS LA THÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ

La SFL refuse toute forme de violence. La ligue, les clubs et l'ASF apportent une contribution concrète à la prévention en matière de violence et ils sont heureux de nouer le dialogue avec les autres parties concernées, en vue de formuler des propositions pouvant donner lieu à des solutions.

La violence des hooligans dans le contexte du football est devenue un sujet de discussion publique en Suisse. La ligue, les associations et les clubs sont de plus en plus sujets à la critique – et ce même dans les processus sociaux qu'ils ne peuvent guère influencer. Les événements déplorables susceptibles de se produire en marge des rencontres de football - agression, violence, alcool, racisme, sexisme - se révèlent être le reflet de notre société. La plateforme football s'avère intéressante pour tous genres de auteurs de troubles.

La SFL rejette l'allégation, selon laquelle les clubs ne feraient pas assez pour combattre la violence lors de leurs manifestations sportives: le football suisse et ses clubs investissent beaucoup d'argent, d'efforts et de temps dans la sécurité. La ligue et les clubs admettent qu'ils ont à assumer une responsabilité concrète dans le déroulement de leurs compétitions et ils œuvrent à optimiser constamment leurs actions pour s'acquitter de leurs responsabilités. La SFL place au centre de ses préoccupations le principe de l'identification des délinquants, qui devront répondre de leurs actes. Il est, hélas, impossible d'empêcher des problèmes sociaux de se manifester dans le contexte des matchs de football. Mais la ligue et les clubs font tout ce qui est en leur pouvoir pour que les infractions commises ne restent pas sans sanction.

Chaque club établit un concept de sécurité et de travail avec les supporters, se basant sur le modèle standard de la SFL. Le concept est examiné par la SFL dans le cadre de la procédure d'octroi des licences. En outre, chaque club désigne un responsable de la sécurité, et ses adjoints, ainsi qu'un responsable des supporters, et ses adjoints, chargés des contacts avec la Commission de sécurité et des supporters de la SFL, avec les autres clubs, les organisations de supporters et les autorités. Des formations de base et des formations continues ont lieu régulièrement pour les personnes concernées. Les grands clubs de Super League consacrent également des moyens – de concert avec les cantons et les villes – à un travail d'approche socioprofessionnel des supporters.

Dans le cadre de l'organisation des matchs, le club recevant met sur pied un service de sécurité pour prévenir les actes de violence, ainsi que pour assurer la sécurité du public au stade et dans ses environs immédiats. Par principe, la police reste en dehors du stade pendant les matchs. Dès que se produisent des incidents dans les tribunes ou que trop de spectateurs se massent dans un secteur du stade (contre une barrière ou une grille, p.ex.), le club recevant veille à faire appel en temps voulu aux forces de police. Il demandera notamment aux forces d'ordre de tenir à l'écart du stade les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au stade ou qui en ont été expulsées.

En Suisse, les clubs agissent en tant qu'organiseurs des matchs et ils paient les coûts de la sécurité à assurer au stade et à ses entrées. Cela s'applique, par exemple, aux stewards ou aux services de sécurité privés auxquels le club fait appel. En dehors du stade et sur les voies d'accès à celui-ci, c'est la police qui est compétente en matière de sécurité. Les coûts sont assumés par les villes et les cantons, qui, presque partout, exigent cependant une participation des clubs, ce qui est plutôt rare en Europe.

Au total, les coûts de sécurité des clubs de Raiffeisen Super League se montent aujourd'hui à quelque 20 millions de francs suisses par saison.

Du point de vue de la SFL, la police est responsable de la sécurité publique, principe qui ne doit pas se heurter à des questions de ressources financières, la sécurité devant être garantie par l'État. Le monopole des pouvoirs de l'État - pilier important de notre État de droit - ne peut être délégué à des clubs de droit privé. La SFL s'oppose clairement à une nouvelle augmentation de l'indemnité compensatoire des clubs aux frais de sécurité, tel qu'il en est question ici ou là - d'autant que les clubs paient déjà des impôts non négligeables, de l'ordre de dizaines de millions de francs, alors qu'ils sont créateurs, directement (dans les clubs) et indirectement (dans le bâtiment, les médias, la restauration, etc.) de plusieurs milliers d'emplois. La contribution de la SFL et de ses clubs dans des domaines comme la prévention sanitaire, la formation ou l'intégration n'est pas négligeable: la valeur ajoutée globale de ces apports est, au contraire, inestimable.

SEULE UNE BONNE COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS CONCERNÉS REND POSSIBLE LE SUCCÈS

La mise sur pied d'un événement sportif implique plusieurs acteurs: exploitant de stade, club, ville, police, services de sécurité privés, ligue. Afin de parer aux incidents, une coopération basée sur le partenariat revêt la plus grande importance. Plusieurs villes disposent de spécialistes en la matière, et la PCPS (Plateforme de coordination policière sport) à Fribourg coordonne les différents offices et se veut un maillon entre les cantons et les organisations partenaires, favorisant l'échange d'information en temps voulu, complet et cohérent (optimisation de la planification des engagements) et l'harmonisation des processus de travail, des documents et des démarches policières. L'accent est mis sur l'évaluation du potentiel violence lié à chaque match. L'évaluation de la situation comprend également les itinéraires d'approche et de départ des stades, ainsi que les circonstances telles qu'elles se présentent dans les environs. Cela s'explique par le fait que la violence des fans se transpose peu à peu hors des stades vers l'espace public. La SFL et l'ASF supportent une part importante des coûts du PCPS.

EN MOYENNE, 11 000 SUPPORTERS PACIFIQUES FONT FACE À 190 «FANS À RISQUE»

Le comportement des fans, des hooligans et des ultras est en constante évolution. On peut toutefois tirer des enseignements valables à moyen terme concernant les gradins des supporters: les fans sont réticents à accepter des ordres venus d'ailleurs et ils réagissent avec émotion à toute tentative de répression. Les groupes d'ultras fonctionnent néanmoins en leur sein avec des règles strictes et des principes hiérarchiques clairs. Cela se manifeste notamment dans la prétendue autorégulation des virages de fans, phénomène bien connu, d'ailleurs assez positif dans l'ensemble. En outre, la composition d'un virage de supporters est soumise à de constantes modifications. Des jeunes arrivent, des anciens se déplacent vers d'autres secteurs.

On note également des changements dans le quotidien des uns et des autres - en particulier dans leur comportement social et leurs loisirs -, modifications dues notamment à la société de consommation. Un domaine essentiel de leur vécu d'aujourd'hui est sous influence croissante du monde médiatique. «Se battre» est devenu un maître-mot: la compétition entre individus est vive. La propension à user de violence augmente dans notre société (mieux: l'inhibition de la violence diminue). Outre la dynamique de groupe (solidarité de groupe), la consommation excessive d'alcool et de drogue joue un rôle d'amplificateur.

Selon les experts en matière de sécurité de la ville de Zurich, environ 2 500 fans à risque et quelque 1 500 personnes prêtes à recourir à la violence sont enregistrés en Suisse. Par match, on recense une moyenne de quelque 190 fans à risque présents, alors que nos stades enregistrent une affluence moyenne de plus de 11 000 personnes par rencontre. C'est dire que la très grande majorité des spectateurs est tout à fait pacifique.

Par travail socioprofessionnel avec les supporters, on entend l'offre d'institutions privées ou publiques, qui entreprennent un travail social avec les fans. En complément du travail à caractère principalement disciplinaire et répressif de la police et des forces de l'ordre, le travail socioprofessionnel vise une approche préventive des supporters, en particulier pour les plus jeunes.

Contrairement à l'Allemagne, par exemple, structures et financement du secteur ne sont pas contraignants en Suisse. Dans notre pays, vous trouverez des travailleurs professionnels avec les fans – appelés, en l'occurrence, «ambassadeurs des supporters», à Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Thoune et Saint-Gall. Tous les clubs ne disposent pas de tels ambassadeurs des supporters.

LES DÉLITS DOIVENT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT POURSUIVIS ET SANCTIONNÉS

La directive de l'ASF concernant la prononciation d'interdictions de stade règle de manière détaillée tout le contenu relatif à ces interdictions. Un comportement enfreignant le règlement du stade, respectivement les règles de la SFL, est résolument poursuivi et entraîne de sévères sanctions. C'est, en premier lieu, le club qui peut prononcer une interdiction de stade, s'étendant à tous les stades de SFL et de hockey sur glace, et dont la durée varie entre un et trois ans. L'ASF, ses départements et les associations cantonales peuvent également prononcer des interdictions de stade, qui seront mises en pratique par les clubs ou par la ligue/l'association avec l'aide d'experts de la police. Actuellement, ce sont quelque 600 personnes, qui sont frappées par une interdiction de stade.

L'association, la ligue et les clubs s'engagent par tous les moyens à leur disposition en faveur de matchs pacifiques et ils condamnent toute forme de violence. Ils soutiennent la révision du Concordat sur le hooliganisme, dans la grande majorité de ses points, tels que l'interdiction de périmètre, les obligations de s'annoncer, les systèmes de

surveillance, la poursuite des auteurs de délits et la sanction des contrevenants, le concept des ambassadeurs des supporters, l'interdiction de l'alcool lors des matchs à risque et, dans une large mesure, l'obligation d'autorisation (si réglementé pour une saison entière). Les mesures doivent être élaborées, puis appliquées, d'entente avec toutes les parties impliquées et de manière cohérente. En outre, les mesures prises doivent être réalisables et efficaces et obéir impérativement aux principes de l'état de droit et de la proportionnalité. En particulier, l'obligation de s'annoncer est un moyen très utile d'empêcher un délinquant de se rendre à un match, mais également de se mouvoir dans des secteurs à risque (gare, trains de supporters, etc.). À l'été 2019, on faisait état de 21 obligations de s'annoncer en Suisse, beaucoup trop peu aux yeux de la SFL.

L'association, la ligue et les clubs considèrent certaines mesures comme inopérantes: ticket combiné, contrôle d'identité, interdiction d'alcool totale, modèle Alkmaar (concerne l'arrivée des supporters) et trains nolisés (trains réservés). Les mesures qui touchent la majorité des supporters pacifiques sont également très mal perçues, car elles vont à l'encontre du but recherché et peuvent conduire à des manifestations de solidarité avec des supporters récalcitrants.

Actuellement a lieu au niveau politique une procédure de vérification de l'efficacité des propositions énoncées dans le «Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives». La SFL soutient résolument un tel examen.

La ligue, l'association et les clubs soutiennent les efforts visant à améliorer l'identification des délinquants à l'aide de bases de données (Hoogan, Gamma, etc.) et à inclure les enseignements dans leurs travaux.

PYROS: EMPÊCHER LA VIOLENCE AU LIEU D'UNE TOLÉRANCE ZÉRO

La pyrotechnie est interdite par la loi sur les explosifs, le Concordat sur le hooliganisme, ainsi que les règlements de l'ASF et de la SFL. Toute personne surprise à transporter, mettre à feu ou projeter un engin pyrotechnique sera frappée d'interdiction de stade. Cependant, les discussions concernant la sécurité ne devraient pas se limiter à ce seul domaine. Mettre à feu un engin pyrotechnique ne doit pas être assimilé d'office à de la violence (du moins, tant que l'objet n'est pas lancé). Il faut avant tout prévenir la violence et la mise en danger de l'intégrité physique d'autrui. L'évaluation de savoir si une intervention est opportune et proportionnée s'avère essentielle. La priorité est à l'identification et à la sanction du contrevenant. Ce qui implique nécessairement une infrastructure de surveillance moderne et une identification efficace. La SFL demande en conséquence la création des conditions nécessaires à la poursuite efficace des auteurs présumés (preuves suffisantes, amélioration de la qualité des vidéos/clichés, accélération de l'identification et des procédures).

L'expérience a montré que la tolérance zéro en ce qui concerne la mise à feu d'engins pyrotechniques n'est pas réalisable. Sans oublier que le sport n'est pas au-dessus des principes de proportionnalité et d'opportunité, fondement de l'Etat de droit.

DÉPLACEMENT DE SUPPORTERS: LA SÉPARATION UNE RÉUSSITE, LES CONDITIONS-CADRE UN DÉFI

Dans le domaine des déplacements des supporters, la SFL a pour objectif de trouver des solutions satisfaisantes pour tous les partenaires. En collaboration avec les clubs, l'ASF, les CFF et les associations de supporters, la SFL œuvre dans le cadre d'un groupe de travail pour améliorer encore et toujours les conditions-cadre du déplacement des fans. Le transport des supporters aux matches à l'extérieur représente un défi de taille, notamment en raison du nombre important de supporters de l'équipe visiteuse voyageant ensemble. Ladite stratégie prévoit notamment une

coopération encore plus étroite des clubs de la SFL avec les transports publics. Un effet positif des déplacements de supporters est souvent occulté: la séparation claire entre fans et voyageurs réguliers. C'est une réussite souvent citée dans d'autres pays européens, comme un modèle de bonne pratique venu de Suisse.

ENREGISTREMENTS VIDÉO ET PHOTOS: PRIORITÉ SUR LES FAUTEURS DE TROUBLE LORS DES MATCHS PRÉSENTANT UN FORT POTENTIEL DE VIOLENCE

Sous le titre JanusPro (anciennement FocusOne), une société privée recense, depuis mars 2015 et pour le compte de la SFL, les infractions de spectateurs lors de matchs en déplacement choisis et elle établit des enregistrements vidéos et prend des photos des scènes litigieuses. Sur la base de ces documents, la Ligue demande à la police d'identifier les personnes ayant commis des délits. Par la suite, la ligue peut prononcer des interdictions de stade. La police, quant à elle, peut fournir aux autorités répressives des informations, dans le cas d'éventuelles infractions pénales constatées.

La SFL a soigneusement clarifié le cadre juridique. La procédure est légale et proportionnelle. L'usage se limite aux matchs à haut potentiel de risque. Seuls des fauteurs de trouble sont filmés et photographiés et l'accès aux enregistrements est traité de manière extrêmement restrictive au sein de la SFL.

BON ACCUEIL (GOOD HOSTING): RECEVOIR LES FANS DE L'ÉQUIPE VISITEUSE COMME DES INVITÉS

L'entrée aux stades est un goulet d'étranglement, qui a toujours donné lieu à des affrontements entre spectateurs enclins à la violence et les forces de l'ordre. Par conséquent, la SFL a élaboré et soumis des propositions d'améliorations visant à désamorcer la situation à l'entrée des stades. Le résultat qui en a résulté est le concept de «Bon accueil» (Good Hosting), mis en œuvre pour la première fois sur une grande échelle au cours de la saison 2015/16. Depuis la mise en œuvre du concept, plus aucune échauffourée n'a été enregistrée aux entrées visiteurs. Les statistiques du PCPS démontrent également que les problèmes, en générale, et la violence aux entrées des stades, en particulier, ont fortement diminué depuis l'introduction du concept «Bon accueil». Le nombre de mises à feu de moyens pyrotechniques est, lui, indépendant de la phase d'entrée au stade. Le PCPS estime, en guise d'avertissement, que des contrôles encore plus stricts conduiront à davantage de violence et non pas à moins de feux pyrotechniques.

L'idée de la stratégie est d'accueillir les fans de l'équipe visiteuse comme des invités. À la place de services d'organisation casqués, perçus par le passé comme une pure provocation, des stewards spécialement formés prendront en charge les supporters des équipes visiteuses. Les clubs ont donc été exhortés à réorganiser la phase d'entrée au stade avec des stewards et à s'abstenir de toute prestation de service casqué dans la zone d'entrée.

Les contrôles, détendus et hospitaliers, doivent se dérouler dans le calme, sans qu'on renonce pour autant aux éventuelles poursuites après surveillance vidéo de haute qualité dans les stades. Les contrevenants seront identifiés, remis aux autorités et frappés d'interdiction de stade.

Des informations complémentaires sur ce sujet sont disponibles dans l'annexe «Bon accueil en SFL» (Good Hosting SFL).

LA SFL TRAVAILLE SUR DES AMÉLIORATIONS À COURT ET MOYEN TERMES

La SFL a identifié les mesures suivantes, susceptibles d'améliorer la situation avec effet immédiat ou à moyen terme:

Mesure préalable de la SFL:

- Révision de la directive sur l'interdiction de stade (processus plus efficace) - entrée en vigueur le 1er juillet 2019

Mesures à moyen terme de la SFL:

- Examen d'une certification (externe) des services de sécurité des clubs (contact prévu avec la DLF);
- Examen d'une solution de billetterie centralisée, qui présenterait également des avantages en matière de sécurité.

LA SFL APPELLE À UNE APPLICATION RÉSOLUE DES EXIGENCES EN MATIÈRE D'OBLIGATION DE S'ANNONCER, D'INTERDICTION DE PÉRIMÈTRE ET D'ALERTE HOOLIGANS

Pour améliorer davantage encore la situation, la SFL demande à la police et à la justice:

- L'application résolue des mesures administratives du Concordat sur le hooliganisme, en particulier en matière d'obligation de s'annoncer et d'interdiction de périmètre
- Le recours systématique à «l'alerte hooligans» (active depuis un an, mais jamais encore déclenchée; on peut y avoir recours lors d'événements particuliers, p.ex., lorsque le corps de police constate que des groupes de supporters violents esquivent les contrôles en se retirant. Ainsi, sera déclenchée l'alarme dans les cantons traversés par le cheminement des supporters, rendant possible une intervention éventuellement devenue nécessaire
- L'identification rapide des délinquants et, en cas de preuves suffisantes, leur condamnation rapide.

Etat au: 1^{er} juillet 2019